

Le 1<sup>er</sup> octobre 2014



## **AVIS AUX FAMILLES**

### **FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES ECOLES ET GARDERIE LE MERCREDI 15 OCTOBRE 2014**

Le Recteur de l'académie de Limoges organise le mercredi 15 octobre 2014 une journée de consultation avec les enseignants du 1<sup>er</sup> degré notamment.

#### **Les cours ne seront donc pas assurés ce jour là.**

Le conseil Général vient d'indiquer que les transports scolaires ne seraient pas assurés non plus.

Nous sommes donc, au regret de vous indiquer que les écoles du Bourg et de Bernou seront exceptionnellement fermées le 15 octobre prochain, ainsi que la garderie municipale du mercredi après midi à l'école du bourg.

L'Association des Maires de France et l'Association des Maires de la Corrèze ont officiellement protesté contre cette décision unilatérale imposée aux communes et aux familles alors que les temps de service des enseignants comprennent des volants d'heures hors temps scolaires, pour des actions diverses, dont la concertation.

La commune de Saint Pantaléon-de-Larche regrette de devoir imposer aux familles cette fermeture exceptionnelle et espère que ces temps de concertation seront organisés différemment à l'avenir par les services de l'éducation nationale.

Avec tout notre dévouement,

**Michel CENDRA-TERRASSA**

Adjoint au Maire en  
Charge des Affaires  
Scolaires



**Alain LAPACHERIE**

Maire  
Vice-Président de la  
Communauté  
d'Agglomération du  
Bassin de Brive